



<http://www.dounia-news.com>
info@dounia-news.com

DN n° 824 - Semaine du 16 au 22 juin 2008

Maroc - Belgique - Europe - Divers

Editorial

Démarrage du Tam Tam annuel

Depuis déjà presque une décennie, chaque année, durant la saison estivale, le Maroc organise un accueil tapageur rythmé par le Tam Tam radiophonique et cadencé gracieusement et quotidiennement par une propagande télévisuelle sur toutes les chaînes du pays. Personnellement j'aurai préféré visiter mon pays dans la discréction totale et sans attirer autant d'attention. Revers de la médaille, beaucoup de Marocains locaux croient vraiment que nous sommes mieux traités qu'eux à cause du matraquage quotidien par la presse marocaine au sujet de l'accueil réservé aux MRE.

C'est vrai, nous sommes très bien accueilli et très bien traités mais seulement virtuellement dans les différents reportages télévisés dédiés aux MRE. Sur le terrain la vérité est tout à fait différente. Premièrement, la traversée du détroit ne se fait pas dans de bonnes conditions. Le trajet n'est pas de tout repos, dès qu'on s'installe dans le bateau une course folle contre la montre s'engage. Il faut remplir une fiche par personne pour la police marocaine et un formulaire pour chaque voiture pour la douane marocaine. Une fois les fiches remplies il faut faire la file pour tamponner les passeports. Il faut signaler avec amertume qu'il n'y a qu'un seul policier pour tous les passagers du bateau. Par conséquent, cela peut prendre au minimum une heure d'attente debout. Une fois les passeports tamponnés il faut faire une seconde file pour inscrire la voiture chez le douanier. Là aussi il faut de la patience et beaucoup de courage pour arriver jusqu'au douanier.

Vous comprenez bien qu'après deux à trois jours de voyage rester encore au minimum deux heures debout est fatigant et très épuisant. Surtout pour les personnes âgées ou malades. Exténué, le pauvre MRE n'est pas au bout de son calvaire, surtout si la mer est un peu agitée. Au moment où il veut se reposer on voit la ville de Tanger qui se pointe à l'horizon.

Le débarquement est aussi hypothétique que l'embarquement. Comme des examens de passage, le MRE doit passer plusieurs épreuves, les une plus difficiles que les autres avant qu'il puisse avoir le droit de savourer ses moments éphémères de vacances. Arrivé au port de Tanger, plusieurs files mènent vers la porte de sortie du port. Là aussi c'est la carte de la chance qui joue. Les uns peuvent partir directement d'autres doivent passer par la fouille de leurs voitures qui peut durer encore pas mal de temps. Enfin, heureux ceux qui habitent à Tanger et malheur à ceux qui doivent encore rouler jusqu'à un millier de kilomètres sinon plus pour y arriver chez eux à Errachidia, à Gulmime ou à Tan Tan..

De toute façon je vous souhaite de passer de bonnes vacances d'été, soyez prudents et patients.

Sarie Abdeslam
Bruxelles, le 22 juin 2008

Les frais du voyage d'après Mappy

Départ	Arrivée
Bruxelles Midi (Belgique)	Algésiras, Centre Ville (Espagne)

Durée du voyage : 23H53

Distance : 2256 km

Notes de frais pour un véhicule :

Essence : 304.00 euros (190 l)

Péages: FRA : 68.50 euros

Pour information le prix des ferry:

Je vous donne les prix du jour de la traversée par deux compagnies maritimes.
Tous les prix des autres compagnies sont plus ou moins approximatifs.

Par FRS Tarifa Tanger

Adulte	38,00 euros	352,00 dirhams
Enfant	21,00 euros	207,00 dirhams
Auto	90,00 euros	920,00 dirhams

Par Comarit, Algeciras Tanger

ADULTES 33,00 euros

ENFANTS 22,00 euros

VOITURE, JUSQU'À 6M ET 1,80M DE HAUT 91,00 EUROS

REMORQUE JUSQU'À 2M DE LONG 43,00 EUROS

La Fondation Mohammed V propose les n° suivants en cas de nécessité :

Maroc :

Numéro vert 0 8000 23 23 accessible à partir du Maroc

037 20 55 66 et 037 20 66 66

Espagne

Almeria : 00 34 680 195 776 et 00 34 680 705 527

Algesiras : 00 34 648 772 685 et 00 34 680 261 235

France

Sète : 00 33 634 681 741

Italie

Gênes : 00 39 347 392 7627.

Fondation Mohamed V pour la solidarité : <http://www.fm5.ma/>

[Top](#)

Maroc



proches de la Méditerranée, notamment l'Albanie, la France, la Grèce, l'Italie, Malte, la Turquie, le Portugal, la Palestine et la Jordanie.

Sont également conviés à cette rencontre, les représentants de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), du Conseil de l'Europe et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'APM s'assigne pour mission de développer la coopération entre ses membres à travers la promotion du dialogue politique, de la compréhension, de la confiance, de la stabilité et du partenariat réel dans la région.

Source: MAP. Publié le 16.06.2008 | 09h22

[Top](#)

Belgique



réservée de la Belgique au Conseil des ministres européens. "C'était la discorde au sein du gouvernement. Les points de vue divergeaient sur l'interprétation et l'impact politique de la directive", explique-t-elle. "Pour le VLD et le CD&V, elle n'empêche pas la Belgique d'être plus souple. Mais nous, socialistes, voulions défendre un projet européen plus généreux et volontariste."

La "directive retour" constitue pourtant une avancée pour les pays qui permettent la détention illimitée des sans-papiers...

Je peux entendre cette argumentation, mais on ne peut pas crier "hourra" là où l'on dit que la rétention peut aller jusqu'à 18 mois et que la détention des enfants est possible.

Craignez-vous que la directive serve d'alibi en Belgique, pas pour reculer, mais pour ne plus faire preuve de souplesse dans la politique d'immigration ?

La Belgique continue à travailler sur un standard plus généreux que celui de l'Europe, mais on se rend bien compte qu'on est minoritaire à ce niveau. Même si la directive permet l'enfermement des enfants, la Belgique peut et doit prendre des mesures pour l'interdire.

Cette directive nous met en fait plus mal à l'aise dans l'argument de solidarité que nous voulons défendre. Il s'agit d'une matière très sensible au sein de la population, parce que des Belges, en difficulté par rapport à l'emploi et au pouvoir d'achat, peuvent voir la migration comme une menace. La directive européenne, par rapport à cette perception, ne vient pas soutenir une démarche de solidarité vis-à-vis des personnes en migration, mais vient la casser auprès d'une population qui a déjà des craintes. Elle permet tout simplement de construire des forteresses et donc de laisser croire qu'il faut continuer à avoir peur.

Quelles sont les raisons qui empêchent un accord sur la circulaire de régularisation des sans-papiers ?

Je n'ai pas de problème à ce que Mme Turtelboom vienne avec des points pour mesurer l'ancrage local durable d'une personne et lui permettre, ou non, d'être régularisée. C'est une manière de donner des critères objectifs. Mais dire que la personne doit prouver qu'elle a un emploi légal, alors que l'accès est très limité pour elle et que les femmes sont encore plus pénalisées, ce n'est pas juste. Je préfère parler d'employabilité. Il ne s'agit pas pour autant d'avoir une approche irresponsable et de régulariser tout le monde. Il s'agit de ne pas leurrer les gens en parlant de régularisation tout en excluant un pan de population parce qu'un critère ne lui correspond absolument pas. Dans l'accord de gouvernement, qui est ma bible, on disait aussi que les critères ne pouvaient être cumulatifs. Or, ils le sont dans la proposition de Mme Turtelboom.

Pourquoi, vu les divergences, croyez-vous encore à la possibilité de vous entendre ?

Mme Turtelboom sait très bien que laisser les gens dans la clandestinité est terrible pour tout le monde. C'est facteur d'insécurité, de précarité, de concurrence déloyale. A nous d'avancer chacun avec nos sensibilités. Je ne jette pas la pierre à Mme Turtelboom, elle a une réalité en Flandre en termes de perception de la

régularisation qui n'est pas la même que celle que nous pouvons avoir à Bruxelles et en Wallonie. Je comprends la difficulté qu'elle peut avoir à faire certaines avancées. Je ne dis pas que j'adhère, mais il faut éviter de jeter de l'huile sur le feu. Derrière, il y a des gens. Si l'on ne trouve pas de solution, ce sont eux qui payeront. Sans circulaire, ils auront l'impression qu'ils ne pourront faire valoir leurs droits que par des actions plus radicales. Il sera beaucoup plus inconfortable pour Mme Turtelboom de devoir décider au cas par cas sous la pression d'une grève de la faim, plutôt qu'avec une circulaire dotée de critères objectifs pour tout le monde. J'y crois, parce qu'elle en a besoin aussi.

On oppose souvent une approche policière et administrative à une approche humanitaire. Comment concilier les deux ?

Je n'aime pas le clivage qu'on fait parfois dans ce pays entre les gauchistes qui voudraient tout laisser faire et les gens de droite qui ne voudraient rien. C'est beaucoup plus subtil. Dans le cadre de l'accueil, je travaille sur le retour volontaire. Des migrations sont économiques. Avec ces populations, qui sont ici, et malheureuses, on doit développer davantage l'élaboration de vrais projets de retour volontaire leur permettant de construire dans leur pays d'origine. Sur 3000 personnes qui acceptent le retour volontaire, 850 le font avec de l'accompagnement et une aide financière (NdlR : le coût du départ d'une personne qui va monter une activité lucrative dans son pays s'élève à 820 euros). Le succès, ce n'est pas que les gens ne reviennent pas chez nous, c'est qu'ils trouvent les moyens de vivre et de s'émanciper. On a besoin de la circulaire parce que, tant que les gens pensent qu'ils ont une chance d'être régularisés, ils ne rentrent pas mentalement dans une logique de retour volontaire. Si une personne n'est pas dans les critères de régularisation et ne veut pas rentrer, il est normal que ce pays ait aussi des mesures policières. Mais l'idéal serait de ne plus avoir d'expulsions forcées parce que toute la chaîne a fonctionné.

[**Top**](#)

Europe





Saphir News
Anissa Ammoura

Lire la suite : <http://chamalal.blogspot.com/>

La filière du faux hallal

Enquête :

Plus de trois mois pour débusquer, à peine, les rôts de cette mafia du faux hallal si bien structurée dans des pays européens, de cette filière des fraudes et tromperies constituée de trois entreprises hollandaise et françaises si bien organisées qu'elles ont réussi à imposer leurs produits "dont ne voudraient pas les chiens .." aux consommateurs musulmans d'Europe et d'ailleurs.

Pour lire la suite : <http://filierehallal.blogspot.com/>

Immigration : le Parlement européen adopte la "directive retour"

Les eurodéputés ont adopté, mercredi 18 juin, la directive "retour", un projet de loi très critiqué par la gauche et de nombreuses ONG qui vise à harmoniser les règles d'expulsion des sans-papiers dans l'Union européenne. Le texte, résultat d'un compromis conclu avec les 27 Etats membres, a été approuvé par 367 voix contre 206 et 109 abstentions. Les amendements proposés par les opposants au texte ont été à chaque fois rejetés avec des écarts de plus de 100 voix.

La principale mesure concerne la durée de rétention des immigrés sans-papiers. Aujourd'hui, cette durée varie considérablement selon les pays de l'UE. En France, elle est de trente-deux jours, en Grèce de trois mois, en Allemagne de dix-huit mois, et elle est illimitée dans sept pays, comme aux Pays-Bas et en Suède. Le texte, surnommé "directive de la honte" par ses détracteurs, fixe la durée de rétention à six mois au maximum. Mais cette durée peut être prolongée de douze mois, soit dix-huit mois au total, si le retour est compliqué par un manque de coopération de l'intéressé ou de son pays d'origine. En outre, la loi n'interdit pas l'expulsion des mineurs.

INTERDICTION DE SÉJOUR DANS L'UE DE CINQ ANS

Cette durée de rétention est d'autant plus contestée qu'elle mènerait à une interdiction de séjour des immigrés illégaux dans l'UE de cinq ans. Le texte, qui ne concerne pas les demandeurs d'asile, prévoit également une garantie de recours, une assistance juridique ainsi que des soins médicaux pour les personnes en instance d'expulsion.

Les pays de l'UE qui pratiquent une politique plus souple à l'égard des immigrés clandestins pourront conserver leur législation. Brice Hortefeux, le ministre de l'immigration français, a d'ores et déjà annoncé que la France ne modifierait pas sa législation. En revanche, les pays qui ont des lois plus fermes seront obligés d'adopter les mesures de la directive, à l'exception du Danemark et du Royaume-



Uni qui, malgré une durée de rétention illimitée, ne sont pas liés par le texte car ils n'appartiennent pas à l'espace Schengen.

Entre 1,5 et 2 millions d'immigrants gagnent chaque année légalement le territoire de l'Union européenne. Le nombre de clandestins est estimé à huit millions par la Commission européenne, un chiffre cependant invérifiable. Plus de 200 000 immigrés illégaux ont été arrêtés dans l'UE pendant la première moitié de 2007, mais moins de 90 000 ont été expulsés.

LEMONDE.FR avec AFP | 18.06.08 | 12h21 • Mis à jour le 18.06.08 | 13h57

Espagne:

Plan de retour volontaire pour 20.000 immigrés

• **Ayant passé moins de 3 ans, sans famille et au chômage**

Quelque 20.000 travailleurs étrangers pourraient bénéficier du plan de retour volontaire pour les immigrés que le gouvernement espagnol met actuellement au point, a annoncé mardi 17 juin le ministre du Travail et de l'Immigration, Celestino Corbacho. Ce plan s'adressera essentiellement aux travailleurs étrangers qui sont en Espagne depuis moins de trois ans sans leur famille et qui sont au chômage, a précisé le ministre sur la radio privée Cadena Ser. «Il y a 100.000 immigrants qui, en ce moment, sont au chômage et nous calculons qu'environ 15 à 20% d'entre eux pourraient bénéficier de la mesure», a souligné Corbacho. Ce plan d'incitation au retour prévoit le versement en deux temps de l'assurance chômage aux immigrés intéressés: «un premier versement en Espagne de 40% de la prestation chômage et un second de 60% une fois qu'ils auront regagné leur pays», a expliqué le ministre.

Ce programme, qui sera présenté vendredi en conseil des ministres, a un «caractère absolument volontaire» et donc il est difficile de prévoir son impact, a encore commenté le responsable. Le nombre d'immigrés vivant en Espagne a explosé ces 10 dernières années, passant de 500.000 en 1996 à environ 4,5 millions sur 45 millions d'habitants, le pays ayant connu une forte croissance économique. Mais l'Espagne connaît depuis 6 mois un brusque ralentissement et les métiers du bâtiment et des services, premiers employeurs de la main-d'œuvre immigrée, sont les plus touchés par la crise. Depuis les élections législatives de mars, où le thème de l'immigration a fait irruption dans le débat politique, le gouvernement socialiste de José Luis Rodriguez Zapatero cherche à se montrer plus ferme en matière d'immigration.



Synthèse L'Economiste 18.06.08

La France propose un pacte européen pour l'immigration

A la veille de la présidence française de l'Union européenne, la France prépare activement un pacte européen sur l'immigration. Au cours d'une conférence de presse, le ministre français de l'Immigration, Brice Hortefeux a présenté les grandes lignes de ce pacte, largement inspiré de la politique française d'immigration «

choisie ».

Quelques jours après l'adoption par le Parlement européen de la « Directive retour sur le séjour irrégulier des immigrés », le gouvernement français a présenté le pacte pour l'immigration qu'il voudrait faire adopter lors de sa prochaine présidence de l'UE, et qui est largement inspiré de sa propre politique pour une immigration « choisie » et restreinte.

Le ministre français de l'Immigration, de l'Identité nationale et du développement solidaire, Brice Hortefeux a fixé cinq priorités communes aux 27 pays membres. La première est de « promouvoir une immigration choisie et concertée à caractère professionnel », au détriment de l'immigration liée au regroupement familial qu'il s'agit de « maîtriser ». Les pays européens devraient s'engager à « lutter contre l'immigration irrégulière » et à « ne pas procéder pour l'avenir à des régularisations générales » de sans-papiers. Le pacte vise encore à « mieux protéger l'Europe » en améliorant les contrôles aux frontières, en systématisant le recours à la biométrie et en établissant un principe de « solidarité » avec les pays les plus exposés, proches des frontières extérieures de l'UE. Le texte doit également « poser les fondements d'une Europe de l'asile », ce qui consiste notamment selon le gouvernement français à organiser « les échanges d'information » sur les demandeurs entre les pays de l'UE. Enfin, la dernière priorité concerne le « développement solidaire » pour « construire un partenariat avec les pays d'origine et de transit, au service de leur développement ».

M. Hortefeux a vanté les résultats obtenus depuis sa nomination il y a un an et notamment l'augmentation de 80% des expulsions au début 2008 par rapport à la même période en 2007.

Avec AFP

Article publié le 19/06/2008 Dernière mise à jour le 19/06/2008 à 20:38 TU

L'islam de France se démocratise...

- **Scrutin ce week-end**
- **Opération banalisée ou encore rivalité Maroc-Algérie?**



L'élection du président du Conseil français du culte musulman aura lieu le dimanche 22 juin 2008. Mohammed Moussaoui, originaire du Maroc, est le candidat du Rassemblement des musulmans de France. S'il est élu, il succèdera au célèbre médecin Dalil Boubakeur, originaire d'Algérie et recteur de la non-moins célèbre Grande Mosquée de Paris. Faudra-t-il voir dans ces élections une victoire du Maroc sur l'Algérie ou tout simplement une expression de la réalité du paysage cultuel musulman de France? (L'Economiste 20.06.08)

Lire la suite : <http://rassemblementmusulmans.blogspot.com/>

[Top](#)

Agenda

Colloque ADRES 2008 « Migration and Development »

Organisé par le laboratoire Equipe (Université de Lille), en partenariat avec la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement, Lille, 26-28 juin 2008 (contact : Thomas Melonio). Un séminaire complémentaire sera organisé à Paris (AFD, salle Jacques Alliot), le 30 juin pour en exposer les principales conclusions.
5, rue Roland Barthes
75598 Paris cedex 12
Tél : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99

Urgent: recherche d'un partenaire CFB pour échange de jeunes en France cet été

Ce projet regroupant des jeunes de Pologne, France, Autriche et Belgique francophone sur le thème de l'éco-citoyenneté aura lieu à Cologne (en France, dans le Gers) du 10 au 17 août 2008.

Fiche descriptive du projet

Programme

Le groupe de CFB qui devait y participer vient de se désister: les organisateurs cherchent un groupe de CFB composé de 4 jeunes de 18 à 25 ans (+ 1 accompagnateur) prêt à le remplacer. Seuls les frais de transports seront à leur charge.

Intéressés: contactez Sylvain + 33 678 68 60 13 ou fla-k@no-log.org

[Editorial](#) - [Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Divers](#)